

Bloquée dans un QCM

Par **lilou313**, le **15/11/2018** à **15:22**

Bonjour,

(Je ne savais pas où mettre mon post donc je peux le déplacer ailleurs si je ne suis pas au bon endroit)

Actuellement en 2e année de capacité en droit, nous avons des QCM à faire sur une plateforme. Etant sur le cours d'initiation à la procédure civile, je bloque à 18/20 à mon QCM [smile45], je n'ai pas trouvé la réponse à la question 19 et après par contre impossible de savoir où est ma deuxième erreur [smile39].

Alors je me suis dit que peut être quelqu'un ici pourrait m'aider... Voici les questions et réponses :

1° La cours de cassation siège à ... => Paris

2° Depuis ..., les avoués ont été supprimés => 2012

3° Le tribunal de grande instance a une compétence générale pour les affaires d'un montant supérieur à ... euros => 10000

4° Le conseil de prud'hommes statue en dernier ressort jusqu'à ... euros => 4000

5° La règle de l'unicité de l'instance est spécifique au ... => Conseil de prud'hommes

6° Le président du tribunal paritaire des baux ruraux est assisté d'... => assesseurs

7° Le président du conseil constitutionnel est nommé par le ... => Président de la République

8° Suivant l'article 7 du CPC le juge ne peut fonder sa décision sur des ... qui ne sont pas dans le débats => faits

9° La juridiction compétente est celle où demeure le... => défendeur

10° L'assignation vaut ... => conclusions

11° Le juge qui statue en urgence est le juge des ... => référés

12° Le défendeur devant la cour d'appel s'appelle l' ... => intimé

13° Une audience à huis-clos est une audience portes ... (7 lettres) => fermées

14° Le juge de l'exécution est tenu par le principe de l' ... des titres exécutoires => exécution

15° Le délai pour interjeter appel d'un jugement est d' ... à compter de sa signification => un mois

16° Le délai pour interjeter appel d'une ordonnance est de ... à compter de sa signification => 15 jours

17° L'article 700 du CPC concerne les frais ... => irrépétibles

18° Le sursis à statuer entraîne la ... de l'instance => suspension

19° La majorité de l'enfant qui était représenté en justice entraîne l' ... de l'instance => ???

20° On peut faire opposition d'un jugement par ... => défaut

Je tiens à préciser que j'ai vérifié mes réponses dans mes cours! Merci d'avance à ceux qui prendront le temps de m'aider [smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/11/2018 à 08:02

Bonjour

Je crois que c'est la 10° qui ne va pas.

On dit plutôt [citation]L'acte d'assignation comportant la mention « ayant pour avocat » suivie du nom de l'avocat, de son adresse et de sa qualité, vaut **constitution** dès lors qu'il n'existe aucun doute sur l'identité de ce dernier. [/citation]

Avez-vous "constitution" dans vos réponses.

Pour la 19°, quelles sont les propositions ?

Par **lilou313**, le 16/11/2018 à 10:48

Bonjour,

J'ai modifié la 10 avec "constitution" et je passe à 17/20 et en remettant conclusions je repasse à 18/20 donc celle là est juste. Je pensais aussi que c'était constitution mais même dans mon cours il y a marqué "l'assignation vaut conclusions" [smile39]

Pour la 19 nous n'avons pas de proposition malheureusement d'où mon blocage car j'ai eu beau chercher dans ma tête et sur internet impossible de trouver!

C'est vrai que j'ai marqué QCM dans mon titre ce qui voudrait dire que nous avons plusieurs choix de réponses, erreur de ma part et de la part de mes profs qui ont également marqué QCM!

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/11/2018** à **14:23**

Bonjour

En fait, c'est juste un gros texte à trous.

Cet exercice n'a vraiment aucun intérêt pédagogique.

J'espère que d'autres membres pourrons vous aider, de mon côté je manque de temps pour vérifier chaque questions.

Par **Lorella**, le **16/11/2018** à **20:16**

Bonsoir

[citation]5° La règle de l'unicité de l'instance est spécifique au ... => Conseil de prud'hommes[/citation]

Cette règle a été supprimée depuis le 1er août 2016

http://www.wk-rh.fr/preview/BeDhHIJnHnBeHmHkFiOs/editionXHTML/ls/5426_-_suppression_du_principe_de_l

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/11/2018** à **07:59**

Bonjour

Merci Lorella !

J'attends avec impatience le retour de lilou.
Elle devrait en toute logique passer à 19/20.

Par **lilou313**, le **17/11/2018** à **14:56**

Bonjour,

Isidore effectivement je ne sais pas trop non plus quel est l'intérêt pédagogique... D'après les

profs ça nous permet de voir ce qu'on a retenu du cours!

Lorella merci pour votre info mais le qcm est de 2016 (et oui ils nous font travailler sur des qcm pas à jour [smile41]) donc ma réponse est juste parce que si je change je passe encore à 17/20!

Je crois que je vais finir par écrire au prof!

Par **Lorella**, le **17/11/2018** à **15:47**

Alors là c'est nul. Vous apprenez des informations périmées.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/11/2018** à **10:07**

Bonjour

Effectivement, c'est affligeant.

Non seulement, cet exercice n'a aucun intérêt pédagogique puisqu'il n'appelle aucun raisonnement, mais en plus il n'est pas à jour et vous oblige à faire des fautes.

Vous auriez parfaitement raison de vous plaindre au professeur responsable qui pourrait au moins mettre à jour les questions.

Après tout, vous devriez choisir l'option de facilité en modifiant une à une vos réponses et regarder laquelle n'a aucune influence sur le résultat.

Par **lilou313**, le **19/11/2018** à **09:46**

Bonjour,

Effectivement je suis d'accord avec vous c'est complètement nul de nous faire apprendre des infos périmées!

Isidore j'ai déjà fait le test de modifier les réponses une à une et visiblement tout est juste (sauf la 19 vu que je ne trouve pas la réponse...)! C'est donc encore plus perturbant, je vais quand même retenter de les modifier une à une au cas où j'ai eu une absence à un moment, on ne sait jamais!

Merci pour votre aide je reviens vous dire ce qu'il en est quand j'ai fini [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/11/2018** à **10:14**

Bonjour

Oui il faut retenter.

Si en plus il y a un bug technique, ce serait le pompon.

Si j'étais vous, je regarderais autour de moi, il y a peut-être une caméra cachée [smile3]

J'ai hâte d'avoir de vos nouvelles

Par **lilou313**, le **19/11/2018 à 10:20**

Oui je vais finir par croire à la caméra cachée [smile39]

Pour l'instant les huit premières questions sont justes et j'ai trouvé la réponse à la 19 (il était temps [smile36]) c'est :

"La majorité de l'enfant qui était représenté en justice entraîne l'INTERRUPTION de l'instance."

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/11/2018 à 10:27**

[citation]"La majorité de l'enfant qui était représenté en justice entraîne l'INTERRUPTION de l'instance."[/citation]

<https://www.dailymotion.com/video/x3evw9j>[smile4]

Il vous reste plus qu'à trouver l'autre erreur.

On pourrait presque en faire une série tellement qu'il y a du suspens

Par **lilou313**, le **19/11/2018 à 11:10**

Je pense effectivement que je vais en faire une série [smile34]

J'ai enfin trouvé où était mon erreur mais je n'ai pas encore trouvé la réponse ! Allez la série n'est pas encore finie [smile35]

C'est donc la question 14 qui était fausse : " Le juge de l'exécution est tenu par le principe de l'... des titres exécutoires." (il y a 12 pointillés donc c'est peut être un mot de 12 lettres)

Alors j'ai essayé tout ce que j'ai pu trouver sur internet mais tout est faux : exécution, inexécution, application, interprétation. J'ai beau chercher sur le net, à aucun moment il parle d'un principe du juge de l'exécution [smile40] et dans mon cours il n'est mentionné nul part!

Enfin au moins je sais où est l'erreur maintenant!